



Déclaration de la Commission Exécutive de l'UD FO du Puy de Dôme

La Commission Exécutive de l'Union Départementale FO du Puy de Dôme réunie le 18 mai 2009 a largement discuté de la situation sociale et confirme les positions adoptées par le 29^{ème} Congrès de l'UD.

En particulier, la CE de l'UD FO du Puy de Dôme rappelle l'urgence des revendications exprimées par les salariés lors des puissantes mobilisations des 29 janvier et 19 mars :

- Augmentation générale des salaires
- Arrêt des licenciements et des suppressions d'emplois
- Défense des services publics et arrêt de la RGPP
- Retrait de toutes les mesures DARCOS-PECRESSE, retrait du projet de loi BACHELOT

Pour la CE de l'UD FO, ces revendications sont urgentes ! Le refus du gouvernement et du patronat d'y répondre montre bien que la satisfaction des revendications passe par le rapport de force, c'est-à-dire par la grève interprofessionnelle dans l'unité d'action.

Pour la CE de l'UD FO du Puy de Dôme, les journées d'action « saute mouton », les manifestations à répétition les jours fériés ou le week-end sont inefficaces... Elles épuisent les salariés sans résultats.

A contrario, plusieurs exemples récents montrent que la grève jusqu'à satisfaction paye :

- En Guadeloupe, 4 semaines de grève générale : 200 € d'augmentation.
- A la CAF de Marseille, 5 jours de grève : des embauches et des revalorisations de salaire.
- A la Poste de Brive la Gaillarde, 35 jours de grève : annulation du projet de restructuration pour les facteurs.

Dans ce cadre, après la réussite des journées de grèves et de manifestations des 29 janvier et 19 mars, la Confédération FORCE OUVRIERE a proposé à toutes les autres organisations syndicales de frapper plus fort en appelant clairement dans l'unité d'action à une journée de grève nationale interprofessionnelle avec organisation d'assemblées générales. Cette proposition n'a pas été retenue par les autres organisations syndicales.

La CE de l'UD FO constate qu'au contraire d'un appel franc à la grève nationale interprofessionnelle, les salariés sont appelés à une vague journée de mobilisation le 26 mai, sans appel national à la grève... puis considérant que cette journée n'aura aucun résultat à des manifestations le 13 juin... un samedi !

Pour la CE de l'UD FO du Puy de Dôme, ce n'est pas la voie pour gagner... D'ailleurs le gouvernement ne s'y trompe pas : il remercie ceux qui refusent à appeler à une grève nationale interprofessionnelle et qui restent dans « le cadre d'une opposition raisonnable ».

L'UD FO continuera à œuvrer pour l'action commune efficace, pour la grève nationale interprofessionnelle, seule susceptible de faire reculer le gouvernement et le MEDEF.

La Commission Exécutive invite les syndicats de l'UD à diffuser le plus largement possible les positions et les revendications de FORCE OUVRIERE, à réunir leurs instances et à proposer des Assemblées Générales sur les revendications pour reprendre cette nécessité de la grève nationale interprofessionnelle.

L'UD FO du Puy de Dôme en appelle à tous les salariés : avec l'unité sur des revendications claires, par les Assemblées Générales dans les entreprises et administrations, par la grève interprofessionnelle jusqu'à satisfaction, on peut faire reculer le gouvernement et le MEDEF !

Dans l'immédiat et afin de faire entendre les positions et analyses de FO, la CE de l'UD FO du Puy de Dôme mandate le bureau pour se rendre en délégation à la Préfecture afin de déposer ses revendications et exprimer ses positions. La CE de l'UD FO appelle les militants FO à se rassembler pour soutenir cette délégation.

Délégation FO à la Préfecture mardi 26 mai à 18 heures... Rassemblement FO à la même heure devant la Préfecture...